

LA LETTRE D'INFORMATION



alpi

N°30 - 1^{er} semestre 2025

SOMMAIRE

- 2 L'Alpi a 40 ans
- 4 Élections municipales 2026
- 5 Sites internet
- 6 Intelligence artificielle
- 7 Cybersécurité
- 8 Intramuros

ÉDITO



Cette année, l'Alpi fête ses 40 ans. Cet anniversaire n'est pas seulement l'occasion de revenir sur le chemin parcouru, mais surtout de rappeler les valeurs qui nous animent depuis l'origine et avec lesquelles nous envisageons l'avenir : mutualisation, innovation et proximité. Ces valeurs demeurent essentielles aujourd'hui pour accompagner toutes les collectivités landaises, petites ou grandes, face aux défis numériques.

L'année 2026 s'annonce dense. Avec les élections municipales de mars prochain, les communes seront une nouvelle fois en première ligne. Comme toujours, l'Alpi sera à leurs côtés pour les accompagner dans l'organisation de ce rendez-vous démocratique.

Dans ce numéro, vous découvrirez également plusieurs chantiers structurants : le déploiement de LandesPublic comme nouvelle solution de gestion des demandes en ligne, les outils et formations autour de l'intelligence artificielle, la mise en place du service RSSI mutualisé à l'image de ce que nous avons fait pour le RGPD, ou encore le succès grandissant d'IntraMuros, l'application d'information locale choisie par une très large majorité des communes landaises.

Quarante ans après sa création, l'Alpi continue d'évoluer pour répondre à vos besoins et préparer l'avenir. C'est avec vous, élus et agents des collectivités, que nous poursuivrons cette mission : mettre le numérique au service de tous les Landais.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'Alpi



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

ANNIVERSAIRE

1985 - 2025

40 ANS DE MUTUALISATION AU SERVICE DES COMMUNES LANDAISES

Cette année, l'Alpi a 40 ans. Des tout premiers Thomson T07 aux cyberattaques d'aujourd'hui, l'Alpi a grandi avec ses adhérents. Réseaux, logiciels partagés, sites internet, cybersécurité, téléservices, intelligence artificielle demain... à chaque étape, la même ambition a guidé son action : mutualiser les moyens, innover et rester proche des collectivités.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de rendre hommage aux élus et aux agents landais qui, depuis quatre décennies, portent cette aventure collective et contribuent à un service public local moderne et solidaire.



Crédit : Julie Ducourau

L'Alpi a célébré cet anniversaire le 20 juin 2025 à l'Auberge landaise de Mont-de-Marsan, à l'occasion de son assemblée générale, en présence de Gilles Clavreul, Préfet des Landes, de Xavier Fortinon, Président du Département, de ses adhérents (élus, agents, secrétaires de mairie) et de ses partenaires.



Depuis quarante ans, l'Agence landaise pour l'informatique œuvre avec détermination pour accompagner la transformation numérique des collectivités et des services publics. Son action a contribué à moderniser l'administration locale, à faciliter l'accès aux services pour les citoyens et à renforcer l'attractivité du département.

Gilles Clavreul,
Préfet des Landes

En 1985, dans un contexte où l'informatique faisait tout juste son entrée dans la sphère publique, le Département des Landes faisait le pari de l'innovation et de la mutualisation. Sous l'impulsion du Président Henri Emmanuelli, naissait alors l'Association landaise pour l'informatique - l'Alpi. Quarante ans plus tard, le pari est plus que tenu : il est devenu une réussite collective exemplaire.

Xavier Fortinon,
Président du Conseil départemental des Landes



Ce qui fait la force de notre agence, c'est la solidarité entre les territoires. Grâce à la mutualisation et à la péréquation départementale, nous permettons à toutes les collectivités, quelle que soit leur taille ou leurs ressources, de bénéficier des mêmes outils. Offrir à une commune de 100 habitants les mêmes services qu'à une ville de 30 000, c'est cela l'égalité d'accès au service public. C'est cela, l'esprit landais qui nous anime.

Magali Valiorgue,
Présidente de l'Alpi

Quand on regarde dans le rétroviseur, on se rend compte que l'histoire de l'Alpi aura marqué plusieurs générations, d'agents, d'élus et de bénévoles, certains allant même à utiliser le mot Alpi pour tout sujet lié à l'Informatique. C'est en fait cette durée qui me fait le plus plaisir et qui me rend extrêmement fier du travail des équipes de l'Alpi à travers les années. De grands défis nous attendent dans les prochaines années, car avec l'informatique en général, il se passe tous les jours quelque chose.

Renaud Lagrave,
Directeur de l'Alpi



LE LIVRE DES 40 ANS

Pour marquer l'événement, un livre retraçant l'histoire de l'Alpi a été édité. Témoignages, photos et documents d'archives illustrent quatre décennies de transformation numérique au service des communes landaises. Ce livre est disponible gratuitement pour nos adhérents. Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à nous en faire la demande !

DE NOUVEAUX STATUTS POUR L'ALPI

Le nouveaux statuts de l'Alpi ont été adoptés en comité syndical le 26 février 2025, suite à une refonte nécessaire pour les mettre en conformité avec la réalité des compétences exercées.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR BIEN PRÉPARER LE SCRUTIN

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Comme à chaque scrutin, les communes et leurs équipes administratives joueront un rôle central dans l'organisation et le bon déroulement de ce rendez-vous démocratique. L'Alpi sera à leurs côtés.

> Le logiciel Electra, mis à disposition par l'Alpi et édité par Cosoluce, permet aux communes de gérer l'ensemble du cycle électoral : inscriptions et radiations, découpage géographique, retours de carte, procurations, jurés d'assise, résultats, etc. Il facilite aussi la transmission dématérialisée des listes électorales à la Préfecture. L'Alpi propose en complément des formations utilisateurs, notamment en période électorale, et travaille en lien étroit avec les services préfectoraux.

Un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants

> La loi du 21 mai 2025 introduit un changement important : le mode de scrutin est désormais uniformisé dans toutes les communes. Jusqu'à présent, celles de moins de 1000 habitants appliquaient un scrutin majoritaire avec panachage, permettant des candidatures isolées. Ce système disparaît au profit d'un scrutin de liste proportionnelle paritaire, avec alternance obligatoire femme/homme et dépôt de listes complètes. Pour tenir compte des spécificités rurales, une souplesse est prévue : les listes pourront comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir.

Le calendrier de l'organisation des élections municipales 2026

Plusieurs échéances jalonnent l'organisation du scrutin :

Mercredi 4 février	Date limite d'inscription en ligne sur les listes électorales
Vendredi 6 février	Date limite d'inscription en mairie sur les listes électorales
Entre le jeudi 19 et le dimanche 22 février	Réunion des commissions de contrôle, à l'issue publication des listes électorales
Lundi 23 février	Date limite de publication du tableau des inscriptions et des radiations, dit "des 20 jours", par les communes
Judi 5 mars	Date limite d'inscription dérogatoire au titre de l'article L. 30
Mardi 10 mars	Date limite de publication du tableau des inscriptions et des radiations au titre de l'article L.31, dit "des 5 jours", par les communes
Dimanche 15 mars	Premier tour
Dimanche 22 mars	Second tour

Les élections municipales sont toujours un moment sensible pour les équipes communales. L'Alpi reste mobilisée à vos côtés pour vous fournir les outils, la formation et les informations nécessaires afin de garantir une organisation sereine et conforme à la réglementation.



SITES INTERNET

UNE NOUVELLE SOLUTION POUR LES DEMANDES EN LIGNE DES ADMINISTRÉS

> Après plus de dix ans d'utilisation de l'outil Publik, l'Alpi a engagé un changement majeur dans la gestion des démarches en ligne des citoyens landais. Depuis septembre 2025, à l'issue d'une phase de transition de quelques mois, le portail LandesPublic est devenu la nouvelle plateforme de GRC (Gestion Relation Citoyen) pour les collectivités dont le site internet a été réalisé par WebPublic40.

Ce changement répond à un double objectif : améliorer la qualité du service rendu aux usagers et simplifier le travail des agents, grâce à de nouvelles fonctionnalités pensées pour fluidifier la gestion des demandes :

- Automatisation : envoi systématique des accusés d'enregistrement et de réception dans les délais légaux, envoi de notifications pour les agents et les usagers dans le but de respecter au mieux la législation sur la saisine par voie électronique ;
- Centralisation des échanges : les échanges entre l'usager et la collectivité se déroulent sur un seul et unique canal, pour une procédure dématérialisée de bout en bout ;
- Suivi et historique : les échanges sont tracés afin d'améliorer le dialogue avec l'usager et de protéger la collectivité contre un traitement trop tardif ;
- Connexion facilitée avec FranceConnect.

Le déploiement de cette solution est terminé. Grâce aux retours que vous nous avez faits, plusieurs fonctionnalités sont en cours de développement :

- Le transfert d'une demande vers un autre service de la collectivité, tout en restant dans LandesPublic. Chaque service pourra ainsi disposer de son propre compte (ou de plusieurs si besoin) pour traiter les sollicitations.
- La connexion automatisée à leur demande pour les administrés par simple clic sur un bouton présent dans le mail.

Vous serez informés de la mise en service de ces améliorations via Résoland.

Le portail LandesPublic est compris dans l'adhésion à l'Alpi. Son utilisation n'engendre donc aucun coût supplémentaire pour l'adhérent.

Les règles de communication en période préélectorale

> Depuis le 1^{er} septembre 2025, les communes doivent veiller au respect des règles de communication en période préélectorale. Cela concerne notamment les sites internet. En effet, s'il n'est pas interdit de faire vivre son site, ni même d'en mettre un nouveau en ligne, les communes doivent veiller à :

- Éviter toute action pouvant être assimilée à de la propagande électorale (publications valorisant le bilan de l'équipe sortante, inaugurations à visée promotionnelle, campagnes d'affichage, etc.) ;
- Limiter la communication institutionnelle aux informations pratiques, neutres et nécessaires à la vie locale (services, démarches, événements récurrents) ;
- S'assurer de l'égalité de traitement entre l'ensemble des listes ou candidats

DERNIÈRES MISES EN LIGNE

Le service WebPublic40 de l'Alpi a connu en 2025 une activité particulièrement soutenue : entre janvier et septembre 2025, pas moins de 42 sites ont été mis en ligne.

- La communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys
- Le portail communautaire du Pays tarusate : le site de la communauté de communes et les sites des 18 communes du territoire
- Les communes : Aureilhan, Bats, Cachén, Castelnau-Chalosse, Clermont, Estibeaux, Labouheyre, Mées, Mézos, Narrosse, Oeyreluy, Renung, Roquefort, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Colombe, Sore, Sort-en-Chalosse, Ychoux
- D'autres types de structures : CIAS du Pays Morcenais, Ehpad Gérard Minvielle de Tartas, Parc Régional des Landes de Gascogne, SIVOM du Born, Syndicat Mixte des Rivières du Marensin et du Born.

ET AUSSI

- **Flux CDT.** La liaison (activable sur option) est désormais opérationnelle : les informations issues de la base Sirtaqi de Landes Attractivité (fêtes et manifestations, meublés, chambres d'hôtes...) s'affichent directement sur les sites internet des collectivités.

- **Accessibilité.** Une nouvelle formation « Concevoir du contenu accessible : web et bureautique » va être proposée prochainement pour accompagner les collectivités dans la mise en conformité de leurs sites et améliorer l'expérience de tous les usagers.

- **Newsletter.** Le module de newsletter (activable sur option) est disponible : il vous offre la possibilité de diffuser facilement vos actualités et informations directement auprès de vos administrés.

À VENIR

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'ALPI PRÉPARE UN ACCOMPAGNEMENT POUR SES ADHÉRENTS

- > L'intelligence artificielle (IA) s'invite dans le quotidien de tous. Elle fait désormais partie des outils que les collectivités locales pourront utiliser - et utilisent déjà - pour gagner en efficacité, simplifier certaines tâches et mieux communiquer avec leurs administrés. Même dans notre département, composé majoritairement de communes rurales, l'IA rend déjà des services très pratiques :
- aider à rédiger des courriers, comptes rendus ou articles pour le site internet ;
 - proposer rapidement des modèles de documents administratifs ;
 - faciliter la communication auprès des habitants, avec des textes clairs et adaptés ;
 - permettre aux agents de gagner du temps sur les tâches répétitives.

Former et outiller les agents

Mais l'IA soulève aussi des questions : comment l'utiliser de façon sécurisée, en respectant les données personnelles ? Quelles sont ses limites ? Comment s'en servir efficacement sans perdre la main ?

Pour y répondre, l'Alpi proposera à court et moyen terme :

- des formations dédiées à destination des agents, des secrétaires de mairie et des élus pour comprendre les bases de l'IA et ses usages concrets ;
- des solutions et des ressources documentaires pour expérimenter l'IA dans un cadre maîtrisé ;
- des accès à des outils existants, choisis et testés par l'Alpi, afin que les collectivités puissent les utiliser en toute confiance.

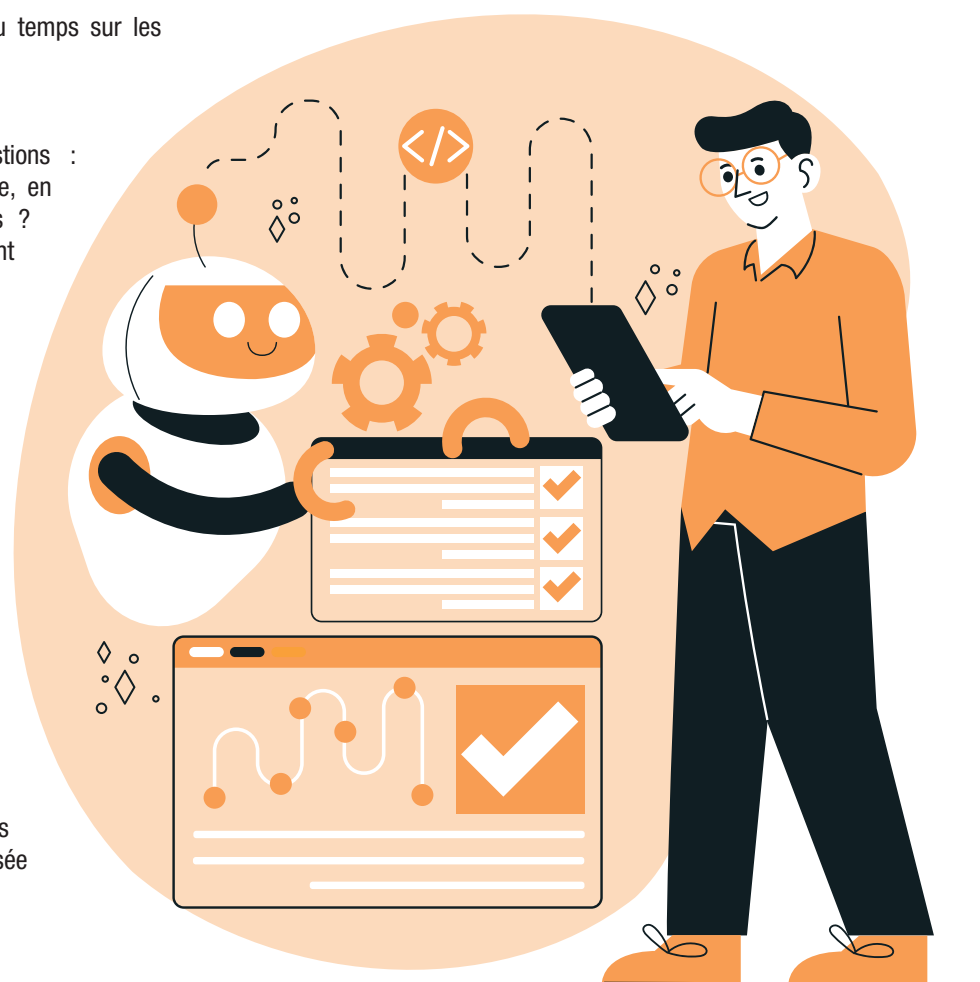
L'objectif : permettre aux collectivités landaises de s'approprier ces technologies de manière simple, sécurisée et utile dans leur quotidien.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ANNUAIRE ALPICONNECT

Toutes les mairies ont désormais renseigné l'intégralité de leurs élus et agents dans l'outil, garantissant ainsi une gestion à jour des utilisateurs. Les autres collectivités adhérentes seront prochainement accompagnées pour mettre en place le même processus. Cette identité numérique sécurisée vise à :

- simplifier l'accès aux services de l'Alpi grâce à une authentification unique ;
- garantir une liste des élus et agents authentifiée, certifiée et tenue à jour régulièrement par l'autorité territoriale via une validation/signature électronique.

L'Alpi communiquera très prochainement sur les usages concrets de l'annuaire AlpiConnect.



CYBERSÉCURITÉ

FAITES APPEL AU RSSI MUTUALISÉ DE L'ALPI

Les collectivités, petites ou grandes, sont désormais exposées aux cyberattaques. Pour accompagner ses adhérents face à ces enjeux, l'Alpi a lancé une prestation de RSSI mutualisé (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

- > Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) pilote la stratégie de cybersécurité, veille à la protection des données et s'assure du respect des réglementations en vigueur. Grâce au RSSI mutualisé de l'Alpi, profitez de cet accompagnement essentiel sans supporter les coûts d'un recrutement interne ou d'un consultant.

Pourquoi faire appel au RSSI mutualisé de l'Alpi ?

- Pour protéger efficacement vos données en assurant une veille constante sur les menaces et les vulnérabilités
- Pour déployer une stratégie de cybersécurité adaptée aux exigences réglementaires (NIS2) et à la taille de votre collectivité
- Pour sensibiliser et former vos équipes afin de renforcer la culture de cybersécurité
- Pour bénéficier d'une expertise de haut niveau tout en maîtrisant votre budget

La prestation s'étend sur trois ans avec deux déclinaisons.

L'offre standard pour les collectivités de moins de 3500 habitants

Elle permet aux collectivités de moins de 3500 habitants d'évoluer afin d'améliorer leur maturité cyber.

- Pour les collectivités de moins de 2000 habitants

Première année :

- Premier diagnostic cyber
- Plan d'action pluri annuel
- Accompagnement sur Mon Service sécurisé
- Exercice cyber « que faire en cas d'attaque cyber »
- Session de sensibilisation (0.5j en présentiel) de 20 agents ou élus maximum
- Accompagnement en cas d'incident cyber jusqu'à la présentation du plan d'actions

Années suivantes : suivi du plan d'actions à distance ou en présentiel

- Pour les collectivités entre 2000 et 3499 habitants

Première année :

- Premier diagnostic cyber
- Plan d'action pluri annuel
- Accompagnement sur Mon Service sécurisé
- Exercice cyber « que faire en cas d'attaque cyber »



- Deux sessions de sensibilisation (0.5j en présentiel) de 20 agents ou élus maximum
- Accompagnement en cas d'incident cyber jusqu'à la présentation du plan d'actions

Années suivantes :

- Suivi du plan d'actions à distance ou en présentiel
- Session de sensibilisation (0.5j en présentiel) de 20 agents ou élus maximum par an

Prestations effectuées à distance et en présentiel

L'offre complète

Elle s'adresse aux collectivités ayant déjà atteint une bonne maturité cyber, avec la présence d'un RSSI mutualisé qui interviendra en présentiel au sein de la collectivité.

Diagnostic

- Diagnostic de la maturité Cyber à l'aide des référentiels ANSSI qui se déroulera sur la 1^{ère} année
- Production d'un rapport
- Analyse des risques de la sécurité des systèmes d'information qui se déroulera sur la 2^e année

Mise en œuvre et suivi

- Identification et priorisation des actions à mettre en œuvre pour la collectivité
- Audit de l'application des règles de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) en années suivantes

Documentation

- Accompagnement dans la rédaction de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information lors de la 2^e année suite à l'analyse de risques
- Accompagnement de la cartographie des systèmes d'information des collectivités,
- Accompagnement à la création d'une procédure de gestion des crises Cyber

Sensibilisation

- Sensibilisation des agents et des élus aux risques cyber en années 1 et 2 (*)
- Diffuser une culture de la sécurité des systèmes d'informations auprès des collectivités
- Informer, conseiller et alerter les collectivités sur les attaques et risques potentiels actuels.

** 1 demi-journée de sensibilisation de 20 personnes maximum sur site*

COMMUNICATION

L'APPLICATION INTRAMUROS SÉDUIT LES COLLECTIVITÉS LANDAISES

- > Informer les habitants, valoriser la vie locale et renforcer le lien entre mairie et population : telle est la promesse d'IntraMuros, l'application mobile déployée par l'Alpi dans les Landes depuis 2021.

Ces derniers mois, la dynamique s'accélère : avec l'arrivée des communes de MACS, de Tartas, ainsi que de nombreuses communes de diverses communautés de communes, l'application connaît une forte progression.

UN OUTIL SIMPLE, EFFICACE ET GRATUIT

- > IntraMuros permet à chaque commune de :
 - diffuser en temps réel ses actualités, événements et alertes ;
 - partager des informations pratiques (commerces, associations, démarches) ;
 - proposer des services numériques de proximité ;
 - déléguer aux acteurs locaux un rôle de contributeur.

Les habitants disposent ainsi, depuis leur smartphone, d'un accès direct et centralisé à toutes les informations locales qui les concernent.

De plus, pour les collectivités adhérentes à l'Alpi, l'application IntraMuros est mise à disposition gratuitement. Cette solution est financée en grande partie par le Conseil Départemental.

80%

des communes landaises ont choisi IntraMuros

60%

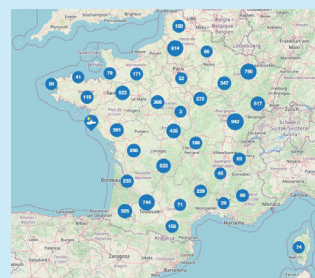
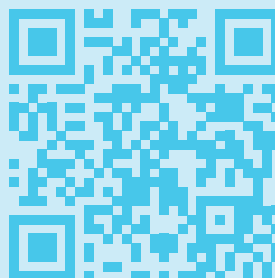
de la population du département couverte

TOP 3 DES VILLES LANDAISES LES PLUS ACTIVES SUR INTRAMUROS



Chiffres IntraMuros, en nombre de visiteurs depuis 2020

Carte des communes landaises



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- Arrivée de Laure Darribeau le 06/01/2025
- Fin de mission de Luke Magne le 28/02/2025

COMITÉS SYNDICAUX

Deux comités syndicaux ont eu lieu durant le premier semestre 2025 : le 26 février et le 8 avril. Les comptes-rendus et les délibérations adoptées sont disponibles sur le site de l'Alpi.